



## Qu'est-ce que la prévention des Déchets ?

**Pour aller plus loin :** Les définitions de la prévention

Première définition française

La définition de l'O.C.D.E

La définition de l'ADEME

### Première définition Française :

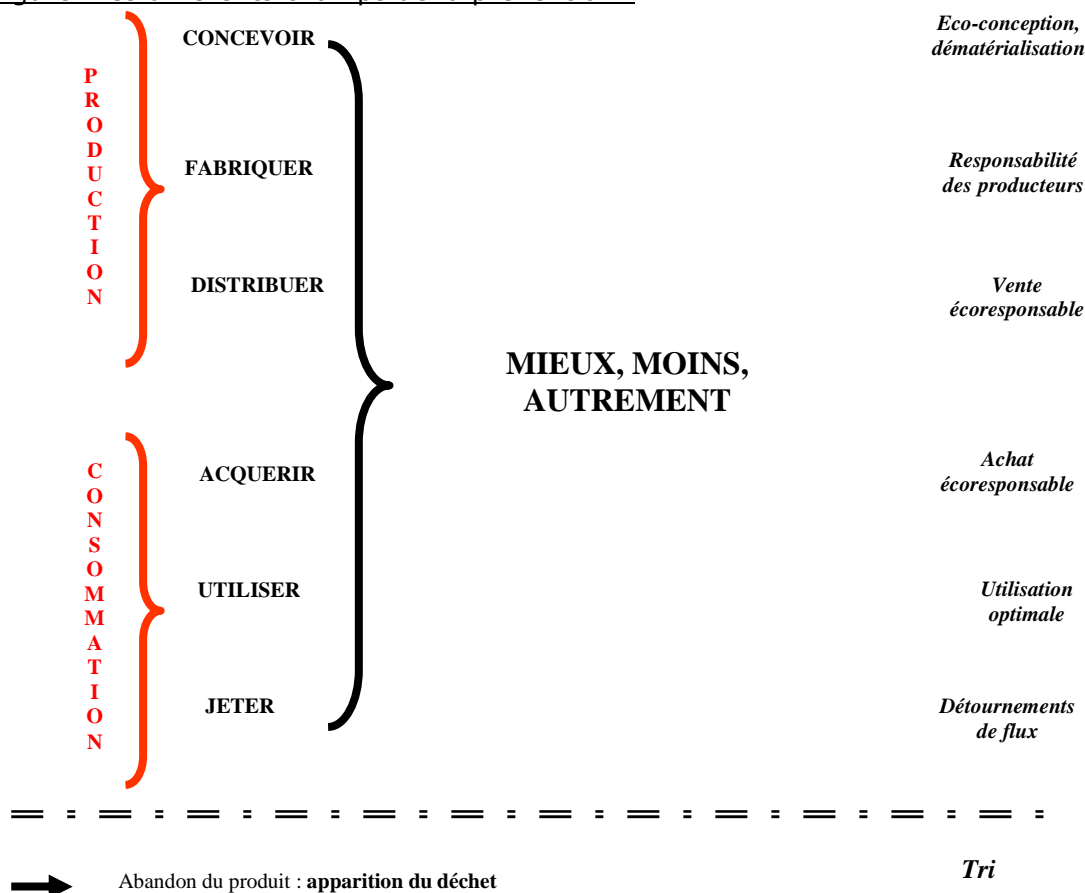
En France, à notre connaissance, la première définition complète de la prévention des déchets est l'œuvre de Francis Chalot<sup>1</sup> :

« On placera sous le terme « prévention », en matière de déchets, toutes les actions situées essentiellement avant l'apparition même du déchet (au sens de l'Art 1<sup>er</sup> de la loi du 13 juillet 1992) ou de sa prise en charge par un éliminateur, qui permettent ensemble ou séparément :

- de réduire quantitativement les flux de déchets qui devraient ainsi être pris en charge ;
- de limiter la nocivité des déchets eux-mêmes et/ou de leurs traitements ;
- de faciliter l'élimination, et prioritairement la valorisation, des flux résiduels. »

Cette définition nous conduit à envisager la définition de la prévention d'une manière pro-active couvrant l'ensemble de la chaîne Production/consommation :

Figure: Les différents champs de la prévention <sup>2</sup>



<sup>1</sup> Chalot, Francis. *Agir ensemble pour avoir moins de déchets à éliminer (Livre blanc sur la prévention des déchets)*. Paris, France Nature Environnement, 2001. Page 9

<sup>2</sup> D'après F. Chalot, *Livre blanc sur la prévention des déchets*. France Nature Environnement, Paris, 2001. P.12



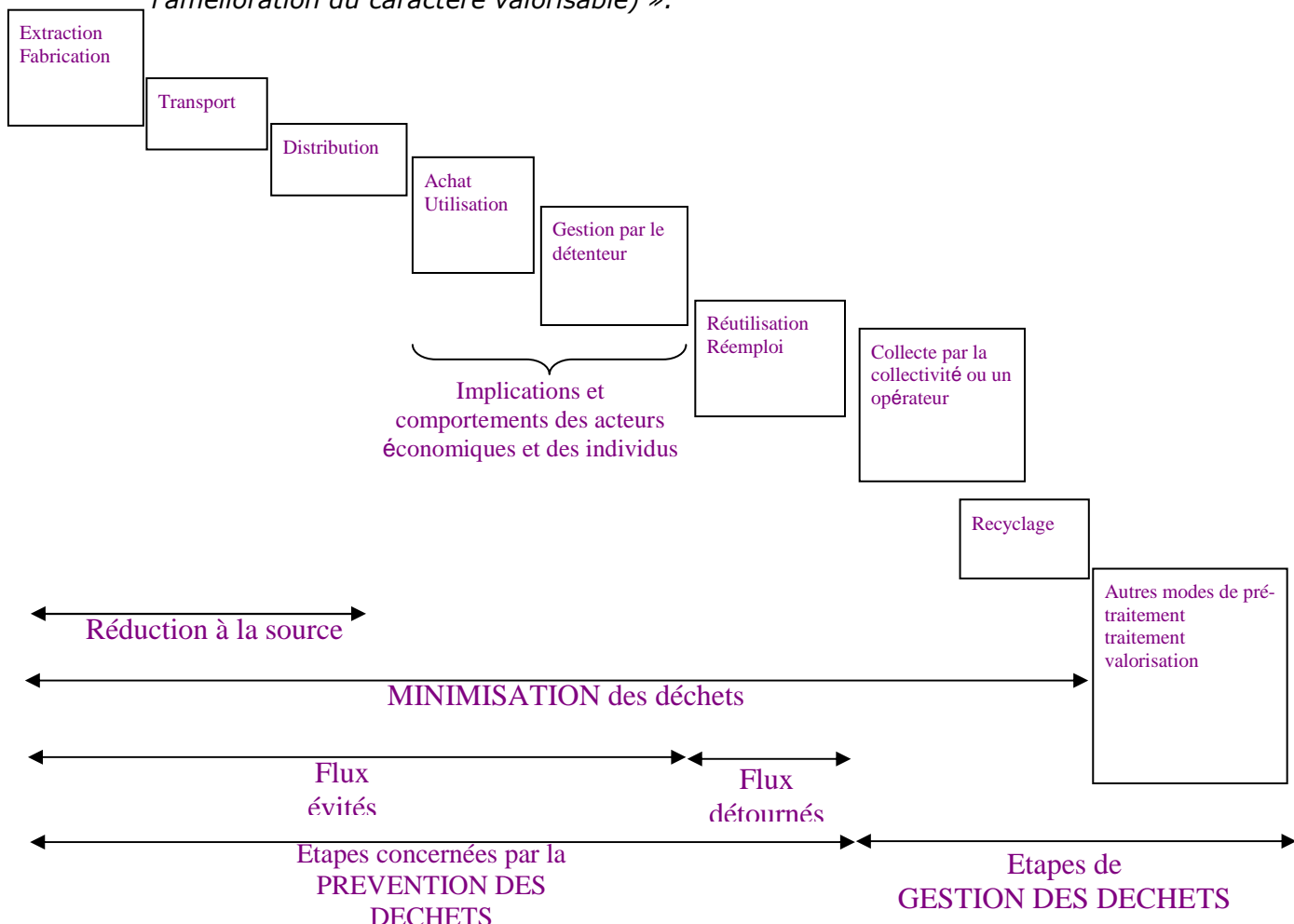
### O.C.D.E : Organisation de Coopération et de Développement Economique

Pour l'O.C.D.E., la prévention des déchets recouvre :

- « la **proscription totale** c'est à dire la prévention complète de la production de déchets par l'élimination virtuelle des substances dangereuses ou par la diminution de l'intensité de matière ou d'énergie dans la production .
- la **réduction à la source**, consistant à utiliser le moins possible de substances toxiques ou nuisibles et/ou à limiter la consommation de matières et d'énergie.
- la **réutilisation** des produits, c'est à dire l'utilisation multiple d'un produit sous sa forme originale ou pour une autre, avec ou sans reconditionnement »<sup>3</sup>.

### ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

A l'occasion des Premières Rencontres Nationales pour la prévention de la production des déchets (Paris, 10 et 11 février 2004), M. Alain Geldron<sup>4</sup> a proposé au nom de l'ADEME une définition s'inspirant de travaux antérieurs de l'IFEN et du MEDD : « ...l'ensemble des mesures et des actions amont (notamment au niveau de la conception, de la production, de la distribution et de la consommation d'un bien) visant à réduire l'ensemble des impacts sur l'environnement et à faciliter la gestion ultérieure des déchets (notamment par la réduction des quantités de déchets produits et/ou de leur toxicité, ou par l'amélioration du caractère valorisable) ».



<sup>3</sup> Prévention stratégique des déchets : point essentiels du Manuel de référence de l'O.C.D.E. (2001). Page 13.

<sup>4</sup> Chef du Département « Prévention, Recyclage et Organisation des filières », ADEME